

CR *Anemone sylvestris* L. – Anémone des forêts – *Ranunculaceae*



Description

Plante de 15-50 cm, rhizome portant des bourgeons adventifs et émettant des stolons. Tige dressée, velue-soyeuse, avec 3 bractées (ou feuilles caulinaires) verticillées. Feuilles radicales ± densément poilues sur les deux faces, palmatiséquées, à 3-5 lobes bi-trifides, incisés-dentés, plus grossièrement dentés à l'extrémité. Fleurs blanches, larges de 4-7 cm, 5-6 tépales ovales, couverts de poils blancs à l'extérieur. Étamines nombreuses, jaunes. Réceptacle ovoïde portant des carpelles laineux à poils blancs. Floraison 4-6. Chromosomes $2n = 16, 32$.

Écologie et sociologie

L'anémone des forêts croît sur des sols profonds et meubles, chauds en été, modérément secs, en général carbonatés, ± humiques et sablonneux, mais également sur des sols formés de loess, de limons ou de sables calcaires. Elle pousse en colonies dans des taillis et pinèdes xérothermophiles, en lisière et sur des talus à basse altitude dans des régions chaudes à tendance continentale. Elle est peu concurrentielle et disparaît rapidement des sites ombragés (embuissonnement).

En Suisse, l'espèce est collinéenne à montagnarde, montant jusqu'à 815 m à Hasenbuck (SH) (de 100 à 900 m dans le Bade-Wurtemberg).

Anemone sylvestris se rencontre avant tout dans le *Geranium sanguinei* TX. in TH. MÜLL. 61 et le *Trifolium medii* TH. MÜLL. 61 et elle est considérée comme caractéristique du *Geranio-Anemone-tum sylvestris* TH. MÜLL. 61 (dans le sud du Haut-Rhin). Elle colonise aussi des prés maigres rudéralisés et des groupements continentaux ouverts de basse altitude de l'*Erico-Pinion* BR.-BL. in BR.-BL. et al. 39 (par exemple le *Cytisio nigricantis-Pinetum* BR.-BL. 32) ou du *Cytisio ruthenico-Pinion* KRAUSCH 62. En direction de l'Asie, on la trouve également dans l'aile méso-phile de plusieurs alliances des *Festucetalia valesiacae* BR.-BL. et TX. 43 et des *Helictotricho-Stipetalia* TOMAN 69. Elle est souvent associée à *Brachypodium pinnatum* L. P. BEAUV. Milieu naturel: 5.1.1

Valeurs indicatrices: F2R4N2H2D3L4T4K4.

Particularités de l'espèce

L'espèce est un hémicryptophyte qui peut se multiplier rapidement grâce à ses stolons. Les fruits sont dispersés par le vent. Toute la plante contient de la protoanémone et les racines de la saponine. L'anémone des forêts a souvent été arrachée et replantée dans les jardins pour la beauté de ses fleurs. L'espèce supporte la fauche en automne et elle est peu sensible au feu en hiver. Elle se multiplie bien en culture à partir de graines ou par marcottage des stolons. La provenance du canton de Schaffhouse est en culture au jardin botanique de Berne.

Distribution et menaces en Europe

Élément eurasiatique continental, l'anémone des forêts est présente dans ± toute l'Europe de l'Est: de la Hongrie à la Russie en passant par la Serbie, la Bulgarie, la Roumanie, la République tchèque, la Pologne, la Slovaquie et les pays baltes. En Europe centrale, sa limite nord passe par la Lorraine et le Bassin parisien (F, également limite ouest), le Mecklenbourg (D) et le sud-est de la Suède (dont Öland, Gotland), et la limite sud par l'Alsace (F), Schaffhouse, la Styrie (A) et la Slovénie. Il existait en outre des stations isolées au Piémont et en Vénétie (I) et l'espèce était subspontanée dans le nord de l'Espagne.

Stations les plus proches: Alsace (forêt au sud-ouest de Heiteren, Rheinwald à l'est de Künheim sur le Rhin) (F), Bade-Wurtemberg (sud du Haut-Rhin entre Freiburg et Offenburg, dans la Baar près de la frontière suisse à Blumberg ainsi que dans le haut Danube et le haut Neckar), nord de la Bavière (D).

Menaces: L'espèce a régressé en Europe centrale à cause des changements de mode d'ex-

ploitation, de remaniements du vignoble et de la dynamique naturelle. Elle est en général menacée et a même disparu de quelques pays. Toutefois elle est encore peu menacée en Europe de l'Est.

Statut de protection

CH: Liste rouge, protection intégrale; F, D, (A).

Distribution et menaces en Suisse

S'il y a eu des populations indigènes dans le pays, c'est seulement dans le canton de Schaffhouse. Les données publiées pour l'Argovie sont douteuses. L'espèce était connue comme subspontanée sur la colline de Ravouire à Sierre (VS) et dans un vignoble du Klettgau (SH). Dans le Randen schaffhousois, il existe encore une très petite population (environ 10 pieds) dans le Dostental ainsi qu'une population introduite d'environ 100 plantes à la cabane du CAS sur le Hasenbuck [plantes originaires de la Stockhalde au-dessus de Grimmshofen (D), où l'espèce a été détruite en 1890]. La station du "Steinweg" signalée en 1923 par Oefelein et Ott, à l'ouest de la station actuelle du Dostental, s'est embroussaillée, la population est éteinte. Il n'est pas exclu que toutes les populations suisses proviennent de plantations à partir du sud de l'Allemagne. L'espèce atteint chez nous sa limite méridionale. Le climat actuel n'est pas suffisamment continental pour espérer une expansion.

Menaces: il ne reste que des fragments des pinèdes claires thermophiles du Randen, l'habitat d'origine. Secondairement, l'espèce a colonisé çà et là des pentes, lisières et prairies riches en buissons, au moins une fois même une bordure de vignoble. Mais ces stations ont souvent disparu suite à l'intensification ou à l'abandon de l'exploitation. Les populations sont petites et ne pourront survivre sans interventions. L'espèce est menacée d'extinction.

Évolution des populations: stables ou en légère diminution.

Responsabilité

Les populations suisses sont d'importance nationale. La responsabilité du pays à l'échelle internationale est faible.

✉ Christoph Käsermann

Menaces

- intensification de l'agriculture
- pacage
- dynamique naturelle
- embroussaillage, changements d'exploitation forestière, reprise naturelle de la forêt
- eutrophisation (par l'air)
- piétinement, constructions, tourisme
- cueillette, arrachage
- rareté et isolement des populations

Mesures

- extensifier l'exploitation à proximité des stations et des sites potentiellement favorables; contributions écologiques
- convention avec le propriétaire, éventuellement clôturer
- faucher au mois de septembre
- débroussailler, maintenir des forêts claires avec une exploitation traditionnelle dans les sites favorables (p. ex. l'ancien «Steinweg»)
- mesures internationales nécessaires
- informer le gardien de la cabane du CAS ainsi que la section
- informer la population sur les espèces protégées
- protection (plan de zones); contrôles réguliers; carrés permanent; multiplication en jardin botanique, avec réintroduction dans des réserves du Randen; suivi de l'efficacité des mesures

Bibliographie

BECHERER, A. (1972c): *Führer durch die Flora der Schweiz mit Berücksichtigung der Grenzgebiete*. 207 pp. Schwabe & Co. AG, Basel.

HAMMEL, S. (1994): Zum Vorkommen des Grossen Windröschens (*Anemone sylvestris* L.) am Stromberg. *Veröff. Landesstelle Naturschutz Baden-Württemberg* 68/69: 265-285.

HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.

KUMMER, G. (1937-1946): Die Flora des Kantons Schaffhausen. *Mitt. Naturf. Ges. Schaffhausen* vols 13 & 15 & 17-21.

ISLER-HÜBSCHER, K. (1968-1976): *Beiträge zu Dr. Georg Kummers «Flora des Kt. Schaffhausen mit Berücksichtigung der Grenzgebiete»*. Manuskript, Systematisch-Geobotanisches Institut der Universität Bern, unpubl.

CR *Anemone sylvestris* L. – Anémone des forêts – Ranunculaceae

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
CR	EX		EX*		

F	D	FL	A	I
à surv.	3/VU		3r!/VU	EW

Monde	CH
	CR/Ex

